

La commune travaille à la valorisation de son territoire

La commune a signé avec la collectivité territoriale de Corse son engagement à réaliser son document d'objectif agricole et sylvicole (Docobas), un document administratif officiel constitutif du Padduc. Elle est la première collectivité locale de Corse à le faire.

Élus locaux, administrés et professionnels se sont d'ailleurs rencontrés pour une première réunion de travail qui a permis de présenter la démarche décidée par le conseil municipal le 17 août 2016. "Il s'agit d'élaborer un plan visant à analyser, organiser, mettre en valeur et protéger le territoire de la commune", résume Jean-Luc Millo, maire d'Olivese.

Concrètement, la commune s'engage dans une démarche participative qui se caractérise par trois volets : inventaire des ressources et des potentialités de son territoire ; localisation de zones pour le développement d'activités agricoles et sylvicoles ;



Prévoir l'aménagement du territoire communal à long terme.

/PHOTO E. P.

élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des interventions foncières et des aménagements.

Économie et environnement

Un tel document vise en définitive à tracer le cadre d'une économie de production agricole et sylvicole durable, de la préservation d'un environne-

ment de qualité et d'une meilleure gestion des risques naturels.

Son élaboration suit une méthodologie très précise, en particulier la réalisation d'un diagnostic très fin. Il faut, par exemple, établir la cartographie détaillée des espaces agricoles et sylvicoles de la commune, prendre en compte les activités agricoles existantes, intégrer d'éven-

tuels projets d'installations, s'interroger sur le type de culture voulue pour le développement du territoire.

Il faut ensuite rédiger le projet qui définit l'orientation agricole retenue, le périmètre d'intervention, les modalités administratives, juridiques et financières de sa mise en œuvre. Bref, la commune présente une démarche longue dont les différentes étapes sont suivies et validées par un comité de pilotage qui sera constitué dans les prochaines semaines par la commune en liaison avec le Comité de Développement de la Corse (Odarc).

Évalué à 20 125 € hors taxe, ce projet est cofinancé par le Feader et la commune à hauteur de 70 %. Il sera achevé d'ici à la fin de l'été. La commune présentera prochainement les premiers résultats lors d'un atelier public d'information et de concertation semblable à celui qui a eu lieu le 15 septembre.

EMMAN